

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Aimée Lee Laramée](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7f84a624a5c24acd1d14fc77>

Date d'obtention : 2024-05-03 17:24:08

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime, évaluer l'incident et ensuite vérifier l'information. Selon l'information recueillie, si l'activité est d'intention malveillante et/ou de nature criminelle, contacter la police. Pour terminer, parler au jeune instigateur

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de faire plus de prévention auprès des adolescents dans les établissements scolaires et de les informer sur les conséquences possibles lorsqu'on envoie des photos à connotation sexuelle et lorsqu'on partage une photo reçue.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, l'étape la plus délicate me semble être l'évaluation des informations recueillies, car si je suis dans l'obligation de contacter le service de police pour malveillance et impulsivité de la part de l'instigateur, je connais l'ampleur des conséquences et je trouve que c'est dommage.